

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00219 Numéro SIREN : 413 732 124 Nom ou dénomination : A.M.G

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2020 sous le numéro de dépôt 4279

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *	
Adresse de l'entreprise		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		Néant *	
41 RUE DE LA CHAIMBAUDERIE 41400 CHISSAY EN TOURAINE		1 2	
4 1 3 7 3 2 1 2 4 0 0 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ...)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		AMG	Néant ☐		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 191 840)		DA	191 840	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 281 958	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)		DD	19 184	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 976 772		
	Report à nouveau		DH	(1 910 228)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(113 500)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 446 026	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	205	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 448 833		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	13 857	
	Dettes fiscales et sociales		DY	20 388	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 483 283		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 929 309		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 483 283
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	205	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AMG				Néant ☐		*		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	2 826	FH		FI	2 826	
	services*							
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 826	FK		FL	2 826	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 827	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	87 853	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	250	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	7 684
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2
	Autres charges (12)					GF	95 789	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(92 961)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	23 151	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	23 151	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 580	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	49 580	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 430)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(119 391)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>AMG</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 741
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 741
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 160
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 690
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 850
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 891
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	38 719
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	152 219
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(113 500)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	3 466
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	3 160
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatifs A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SOCIAL			9 275
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
HONORAIRES		2 000	2 683
FISCAL		1 160	
ASSURANCES			783

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

© Sage

Désignation de l'entreprise : AMG										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	73 199	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			[Dont Composants M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants M3		KS	1 608	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	159 570	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	161 177	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	4 170 125	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	4 170 125	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4 404 501	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	44 788	LW	28 412	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	798	MK	810	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	43 845	MT	115 725	MU			
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	44 642	NH	116 535	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 170 125	ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 170 125	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	89 430	ØL	4 315 071	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: AMG

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>AMG</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	65 411	PF	2 303	PG	41 098	PH	26 617	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 608	QA		QB	798	QC	810	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	143 967	QM	5 380	QN	43 845	QO	105 503	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	145 575	QV	5 380	QW	44 642	QX	106 313	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	210 986	ØP	7 684	ØQ	85 740	ØR	132 930	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		AMG		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	1 609 140	9V	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	1 609 140	TY	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 609 140	UB	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

AMG

Société par actions simplifiée au capital de 191.840 euros
Siège social : 4, rue du Docteur Stoeffler, 41400 Montrichard-Val-de-Cher
RCS Blois 413 732 124

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil vingt, le 30 septembre,

L'Associé Unique de la Société, la société ABRISS, société à responsabilité limitée, au capital social de 1.450 euros, dont le siège social est situé 94, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 482 528 833,

Après avoir constaté que :

- Madame Monique BOITEAU a été valablement informée de la présente prise de décisions, par lettre envoyée par courriel le 22 septembre 2019, et que
- Le Cabinet INEXTENSO a été valablement informé de la présente prise de décisions, par lettre envoyée par courriel le 22 septembre 2019,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les avis d'information adressés aux Commissaires aux comptes,
- Les statuts de la Société,
- Les rapports du Président,
- Les rapports des Commissaires aux comptes,
- Le texte des décisions proposées.

A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Président et des Commissaires aux comptes pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019
2. Examen et approbation des comptes sociaux pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019
3. Affectation du résultat pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019
4. *Quitus* au Président
5. Approbation des conventions réglementées visées à l'Article L. 227-10 du Code de commerce
6. Non renouvellement des mandats des co-commissaires, titulaire et suppléant, respectivement le Cabinet INEXTENSO (co-commissaire aux comptes titulaire) et Monsieur Bruno RENOU (co-commissaire aux comptes suppléant)
7. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales

PREMIERE DECISION

LECTURE ET APPROBATION DES RAPPORTS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Après avoir pris connaissance des rapports du Président et des Commissaires aux comptes de la Société concernant l'exercice social clos le 31 décembre 2019, l'Associé Unique approuve lesdits rapports.

DEUXIEME DECISION

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur l'activité et les comptes sociaux de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes sociaux tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir une perte de 113.500 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'au cours de l'exercice social clos le 31 juillet 2019 :

- il n'y a pas eu de charges ou dépenses dites somptuaires (articles 223 *quater* et 39-4 du Code général des impôts) ;
- il n'y a pas eu de réintégration de frais généraux (articles 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts).

TROISIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT POUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

L'Associé Unique, sur la proposition du Président, décide que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, qui se traduit par une perte de 113.500 euros, sera affecté au compte *Report à Nouveau* qui sera dès lors débiteur de 2.023.728 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a été distribué aucun dividende.

QUATRIEME DECISION

***QUITUS* AU PRESIDENT**

L'Associé Unique donne *quitus* à Madame Mariam KANDARDJIAN, en sa qualité de Président de la Société, de sa gestion au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

CINQUIEME DECISION

APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur les conventions réglementées au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2019, prend acte des conventions qui y sont mentionnées et les approuve.

SIXIEME DECISION

NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES, TITULAIRE ET SUPPLEANT, RESPECTIVEMENT LE CABINET INEXTENSO (CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE) ET MONSIEUR BRUNO RENOU (CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT)

L'Associé Unique, après avoir constaté que leurs mandats arrivaient à expiration, décide de ne renouveler ni le Cabinet INEXTENSO, qui est venu aux droits de Monsieur Jean-Marie LEMOINE

(co-commissaire aux comptes titulaire), ni Monsieur Bruno RENOU (co-commissaire aux comptes suppléant).

SEPTIEME DECISION

POUVOIRS POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

**

*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique, pour servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Berberian', with a long horizontal stroke extending to the right.

L'Associé Unique
La société ABRISS
Représentée par son co-gérant, Aram BERBERIAN

A.M.G.

Société par Actions Simplifiée
4 rue du Docteur STOEFFLER
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

EIRL Monique BOITEAU

1 rue George Sand
BP 41447
37014 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02.47.70.12.01
Fax : 02.47.64.12.70
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Orléans

In Extenso

25 rue de la Milletière
BP 87457
37074 TOURS CEDEX 2
SA au capital de 26.313.376 €
RCS ANGERS 792 047 037
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Angers

A.M.G.

Société par Actions Simplifiée

4 rue du Docteur STOEFFLER
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.G. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » concernant la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses impacts sur la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et méthodes comptables**

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues. Nous avons mis en œuvre des tests, sur la base des informations disponibles à ce jour, pour vérifier par sondages l'application de ces principes et méthodes comptables.

- **Titres de participation**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant la valorisation des titres de participation telles que décrites dans l'annexe dans la note « Titres Immobilisés ». Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation et des dépréciations en découlant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 14 septembre 2020

Monique BOITEAU
Commissaire aux Comptes



In Extenso Centre Ouest

Représenté par Marie-Cécile GALOYER
Commissaire aux Comptes



COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Bilan Actif

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	28 412	26 617	1 794	7 788
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	28 412	26 617	1 794	7 788
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	810	810		
Autres immobilisations corporelles	115 725	105 503	10 222	15 602
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	116 535	106 313	10 222	15 602
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 170 125	1 609 140	2 560 985	2 560 985
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	4 170 125	1 609 140	2 560 985	2 560 985
ACTIF IMMOBILISÉ	4 315 071	1 742 070	2 573 001	2 584 375

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 391		3 391	
Autres créances	1 305 400		1 305 400	2 468 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 308 791		1 308 791	2 468 108
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	41 501		41 501	21 523
Charges constatées d'avance	6 017		6 017	15 044
TOTAL disponibilités et divers :	47 518		47 518	36 567
ACTIF CIRCULANT	1 356 308		1 356 308	2 504 675

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	5 671 379	1 742 070	3 929 309	5 089 050
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Bilan Passif

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 191 840	191 840	191 840
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 281 958	1 281 958
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	19 184	19 184
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 976 772	1 976 772
Report à nouveau	(1 910 228)	(2 602 550)
Résultat de l'exercice	(113 500)	692 322
TOTAL situation nette :	1 446 026	1 559 526
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 446 026	1 559 526
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	205	2 013
Emprunts et dettes financières divers	2 448 833	3 428 964
TOTAL dettes financières :	2 449 039	3 430 977
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 857	23 927
Dettes fiscales et sociales	20 388	74 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	34 245	98 548
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 483 283	3 529 524
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 929 309	5 089 050

Compte de Résultat (Première Partie)

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 826		2 826	912 000
Chiffres d'affaires nets	2 826		2 826	912 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				12 313
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				13
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 827	924 326
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			87 853	207 167
TOTAL charges externes :			87 853	207 167
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			250	4 568
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				420 827
Charges sociales				150 198
TOTAL charges de personnel :				571 025
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 684	10 116
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			7 684	10 116
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2	9
CHARGES D'EXPLOITATION			95 789	792 885
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(92 961)	131 442

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AMG

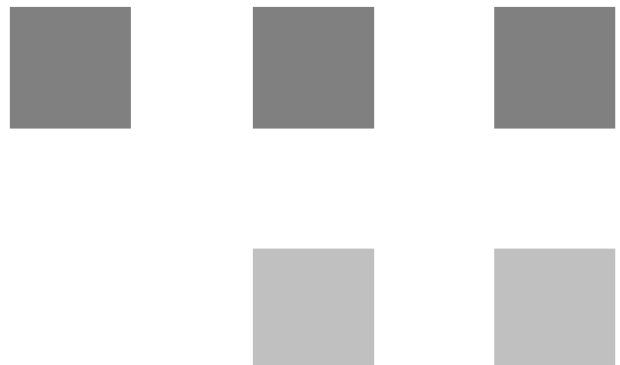


Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(92 961)	131 442
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	23 151	10 513
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 060 985
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 151	1 071 498
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	49 580	63 967
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	49 580	63 967
RÉSULTAT FINANCIER	(26 430)	1 007 530
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(119 391)	1 138 972
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 741	10 615
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		82 108
	12 741	92 723
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 160	539 373
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 690	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	6 850	539 373
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 891	(446 650)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	38 719	2 088 547
TOTAL DES CHARGES	152 219	1 396 225
BÉNÉFICE OU PERTE	(113 500)	692 322



Annexe





Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 929 309 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 825,83 € et dégageant un déficit de -113 499,85 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/19 au 31/12/19

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Pandémie du Covid-19 :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La pandémie du Covid-19 aura probablement un impact notable sur l'activité de notre filiale cdm en 2020 :

- L'activité de notre principale filiale a été arrêtée au cours de la période du 17/03/2020 au 05/04/2020, puis reprise progressive jusqu'au 30/06/2020 (arrêt de l'activité lié à l'annulation et la reprise progressive des commandes clients).
- Son chiffre d'affaires cumulé s'élève à 13 922 K€ au 31 juillet 2020 contre 17 742 K€ au 31/07/2019 soit une variation de -21 % ;
- Son résultat opérationnel issu des données du contrôle de gestion ressort à 847 K€ au 30/06/2020 contre 1 548 K€ au 30/06/2019

Nous avons été amenés à prendre les mesures suivantes pour faire face à la situation :

- Mise en place de l'activité partielle pour tout ou partie des salariés dès le 17 mars avec reprise partielle jusqu'au 30/06/2020,
- Arrêt de tous les contrats intérimaires,
- Report d'échéance de CVAE, d'URSSAF et d'IS

Nous estimons, grâce à la mise en œuvre de ces mesures et selon les prévisions en termes d'activité et de trésorerie ainsi que le soutien du principal donneur d'ordres, que la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

(PCG Art. 831-1/1)

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le principe de continuité d'exploitation est maintenu compte tenu des perspectives d'activité (maintien du client principal et développement potentiel sur un client de renom) et d'une amélioration attendue de la rentabilité.

Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN



RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	73 199		
TOTAL immobilisations incorporelles :	73 199		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 608		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	159 570		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	161 177		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 170 125		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	4 170 125		

TOTAL GÉNÉRAL	4 404 501		
----------------------	------------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		44 788	28 412	
TOTAL immobilisations incorporelles :		44 788	28 412	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		798	810	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		43 845	115 725	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		44 642	116 535	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			4 170 125	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			4 170 125	

TOTAL GÉNÉRAL		89 430	4 315 071	
----------------------	--	---------------	------------------	--

Amortissements

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 411	2 303	41 098	26 617
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 411	2 303	41 098	26 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 608		798	810
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	143 967	5 380	43 845	105 503
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	145 575	5 380	44 642	106 313

TOTAL GÉNÉRAL	210 986	7 684	85 740	132 930
----------------------	----------------	--------------	---------------	----------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 609 140			1 609 140
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 609 140			1 609 140

TOTAL GÉNÉRAL	1 609 140			1 609 140
----------------------	------------------	--	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 391	3 391	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 806	14 806	
État - Impôts sur les bénéfices	378 749	378 749	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	22 611	22 611	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	889 235	889 235	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 308 791	1 308 791	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6 017	6 017	

TOTAL GÉNÉRAL	1 314 807	1 314 807	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	205	205		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 857	13 857		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	3 173	3 173		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	16 965	16 965		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	250	250		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 448 833	2 448 833		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 483 283	2 483 283		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Composition du Capital Social

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	11990	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11990	16

**AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Lineaire	5 ans
Matériel de bureau	Lineaire	3 à 5 ans
Mobilier	Lineaire	5 à 10 ans

TITRES IMMOBILISES : (PCG Art. 831-2)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

EVALUATION DES CREANCES ET DES DETTES :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES : (PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à Payer

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 967
Dettes fiscales et sociales	250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	205
Autres dettes	
TOTAL	13 422

Produits à Recevoir

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	6 017	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	6 017	

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		4 170 125	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		889 235	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 421 873	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(119 391)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	5 891	
Résultat comptable (hors participation)	(113 500)	

Engagements Financiers

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés :	

TOTAL

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	
Retour à meilleure fortune sur abandon de créances (2017)	454 465

TOTAL	454 465
-------	---------

La société AMG a souscrit plusieurs contrats auprès du CIC Assurances afin de couvrir le passif social estimé.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société AMG n'a plus de salarié depuis le 31 août 2018. Elle n'a donc aucun engagement en matière de pensions et retraites.

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO
Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ABRISS	SARL	1 450 €	PARIS

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société SARL ABRIS (SIRET : 482 528 833), sise 94 rue Saint Lazare - 75009 PARIS, est la tête de groupe.

A ce titre, l'impôt sur les sociétés du groupe est pris en charge par chaque filiale à proportion de ses résultats. Le paiement de l'impôt est effectué par la société Abriss - société mère - et les filiales sont solidaires du paiement de cet impôt.

Liste des Filiales et Participations

AMG



Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
SAS CDM	950 700	(4 263 733)	100	4 170 125	2 560 985		454 465	31 470 324	1 759 396	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										